



PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Objet : Préavis de grève agents des musées du 9 novembre au 8 décembre 2021.

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Allier,

Le syndicat CGT des personnels du Conseil départemental de l'Allier vous informe par ce préavis de grève que les agents des musées dénoncent les conditions de régularisation des temps de travail de 2020 qui viennent de leur être présentées ce lundi 25 octobre 2021.

D'abord mis à l'écart par votre administration, et suite au courrier envoyé par les agents, celle-ci a réagi en acceptant un temps d'échange avec une partie du personnel des musées afin de lever toutes les interrogations qui vous semblaient légitimes.

L'analyse conduite par la DRH est erronée même si nous reconnaissons qu'il y ait pu avoir des erreurs de codification et de pointages. Par contre, nous contestons formellement le décompte des récupérations de l'année N-1.

A ce jour, la technique de décompte utilisée qui a été approuvée par les anciennes DRH et anciens responsables du service Prévention et Conditions de travail est remise en question. Elle est accompagnée de commentaires suspectant les agents de malhonnêteté et d'abus de bien public. Cette mesure prise de manière autoritaire est vécue comme un acharnement et une volonté manifeste de nuire au fonctionnement des accueils des musées négocié de longue date. De plus, vous avez délibérément choisi d'aggraver cette situation d'incompréhension, d'inquiétude et de souffrance en réinterrogeant le modèle d'ouverture des musées et du type de service à la population sans en donner les contours précis.

Depuis février 2021, date de la première demande de validation des heures de récupération, votre administration n'a pas mis les moyens nécessaires pour mettre à jour les compteurs laissant traîner un dossier qui devient désormais urgent et qui entraîne de fortes tensions psychologiques au sein du service.

Sans cesse sollicités, les agents des musées s'investissent constamment dans leurs missions diverses qui comprennent déjà la contrainte de travailler les week-ends, les jours fériés, les soirées, et même en journée continue. Aujourd'hui vous leur interdisez de fait de récupérer les heures supplémentaires effectuées sur ordre de la hiérarchie.

Le syndicat CGT vous demande donc :

- de revoir votre système de calculs afin de valider les heures effectuées en accord avec les agents ;
- de régulariser au plus vite le solde des récupérations des années 2020 et 2021 afin d'avoir de la lisibilité ;
- d'associer les équipes aux futures réflexions sur l'établissement d'un nouveau règlement intérieur des musées ;
- de réaliser les recrutements nécessaires au bon fonctionnement des services et à la préservation de la santé physique et mentale des agents
- de mettre les moyens pour la sécurité des œuvres et visiteurs.



PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Pour toutes ces revendications, le syndicat CGT des Personnels du Conseil départemental de l'Allier dépose un préavis de grève du mardi 09 novembre 2021 0h au mercredi 08 décembre 2021 24h pour les agents des musées du Conseil départemental de l'Allier.

Nous vous rappelons l'obligation de nous recevoir dans le cadre de l'ouverture du dépôt de ce préavis de grève conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L521-2 et L.521-6 du code du travail relatif aux modalités de grève dans les services publics.

Conscients que des solutions pourraient être trouvées, le syndicat CGT des Personnels du CD03 reste disponible pour accompagner les professionnels concernés et échanger sur cette situation. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Départemental, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le vendredi 29 octobre 2021

Sylvain RIBIER


Secrétaire général syndicat CGT-CD03

PRÉAVIS DE GRÈVE